



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 25384

Texte de la question

M. Jean-Claude Fruteau attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les retards d'équipement à La Réunion en matière d'accueil des personnes âgées. L'INSEE et la DRASS viennent de publier un ouvrage sur la « Géographie de l'offre de soins à La Réunion » dans lequel sont notamment mis en avant les déficits d'équipement de structures d'accueil des personnes âgées puisque l'on compte 45 lits pour 1 000 habitants en hébergement permanent (contre 122 pour 1 000 en métropole) et 41 places pour 1 000 habitants en structures médicalisées (contre 85 en métropole). Même si le nombre de personnes âgées à La Réunion est encore relativement faible et ne se situe pas dans les mêmes évolutions qu'en métropole, il apparaît nécessaire de produire un effort pour l'amélioration quantitative et qualitative des capacités d'accueil des personnes âgées. Aussi, il souhaite connaître les dispositions que le Gouvernement entend mettre en oeuvre à ce sujet à La Réunion.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Fruteau](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25384

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 2008, page 5035

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)